

Lettre du 23 décembre 1943

Chère Madame Gregson,

Je suis désolé de ne pas avoir répondu plus tôt à vos lettres du 4 et 5 décembre, mais j'attendais des nouvelles du Foreign Office qui devait recevoir un rapport des autorités suisses concernant votre mari et j'ai attendu quelques jours ce courrier avant de vous répondre.

Jusqu'à ce jour, nous n'avons rien reçu mais d'un autre côté, nous avons eu des nouvelles par l'intermédiaire de l'homme de confiance anglais à qui nous avons écrit en septembre à Ilag VIIH, pour avoir des nouvelles de votre mari.

Il explique que M. Gregson n'étant plus dans ce camp il va devoir transmettre la demande à Stalag VIIIB, mais entre temps il nous a envoyé un rapport du médecin qui s'est occupé de M. Gregson à Ilag VIIH jusqu'à ce qu'il soit transféré dans l'autre camp. Voici ce que dit ce rapport :

" M. Gregson présentait des signes de détresse mentale depuis plusieurs mois, c'est pourquoi il a été décidé de le changer d'environnement et de lui donner la possibilité de faire un examen approfondi et de suivre un traitement dans un autre hôpital, à savoir Stalag VIIIB, Lamsdorf. Ce qui s'est fait en juin.

Au sujet de l'évolution de M. Gregson durant ces derniers mois, je ne peux donner de précisions car nous n'avons pas de communication directe avec l'établissement dans lequel se trouve le patient. Cependant nous nous efforçons de transmettre cette requête aux médecins qui suivent M. Gregson, afin de pouvoir rassurer Mme Gregson avec des informations plus récentes. Entre temps, sa femme peut être assurée qu'il est dans un hôpital bien équipé et qu'il reçoit le traitement approprié à son état."

Je pense que cela vous intéressera de savoir que par l'intermédiaire d'une autre source, nous avons appris que M. Gregson avait déclaré à aux autorités du camp qu'il était en fait officier de l'armée et non pas civil, et qu'il pensait qu'ils devaient prendre des mesures en conséquence. Cette déclaration, ainsi que son état moral ont conduit les autorités du camp à le faire transférer, dans son propre intérêt, dans un hôpital où il pourrait être soigné.

Cela doit vous réconforter de le savoir dans un hôpital bien équipé, où l'on s'occupera bien de lui. Je suis content d'apprendre que ses lettres semblent normales et j'espère que cela traduit une amélioration de son état.

Je suis terriblement désolé de ne pouvoir vous donner de meilleures nouvelles de votre mari, mais je sais que vous êtes impatiente d'en savoir autant que possible sur son état. Bien sûr, nous vous ferons parvenir le résultat de l'enquête faite par le gouvernement suisse dès que nous le recevrons.

....

Esther M. Thornton
Directrice